



OBLIGATAIRES

OSTRUM GLOBAL EMERGING BONDS

Profitez des opportunités offertes par l'ensemble
des segments de la dette émergente

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

 **Ostrum**
ASSET MANAGEMENT

OSTRUM GLOBAL EMERGING BONDS

- Un fonds obligataire pour chercher à bénéficier du potentiel de performance des marchés émergents
- Une gestion active globale, avec des perspectives à long terme
- Une équipe de gestion expérimentée aux compétences complémentaires

BENEFICIEZ DU POTENTIEL DE CROISSANCE OFFERT PAR LES MARCHES EMERGENTS OBLIGATAIRES

Depuis plusieurs années, les économies des pays émergents représentent une part importante du PIB (Produit Intérieur Brut) mondial et affichent un rythme de croissance nettement supérieur à celui des pays développés. La zone dispose ainsi de perspectives de croissance très favorables (hausse de la démographie, de la consommation privée...) et donc de nombreuses opportunités pour les investisseurs.

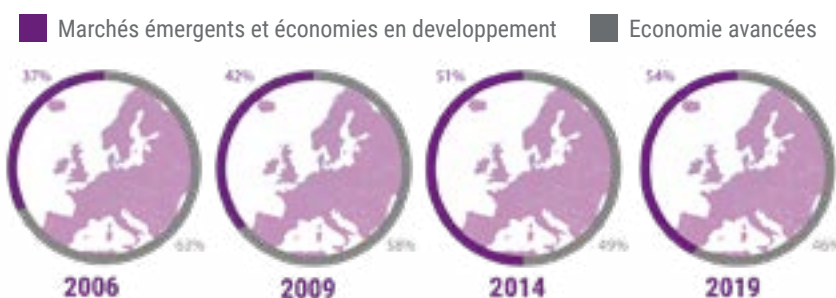
Avec une dette externe notée en moyenne « Investment grade » par les agences de notation, les pays émergents offrent une qualité de crédit largement améliorée.

Ostrum Global Emerging Bonds est principalement investi dans des obligations souveraines de pays émergents mais aussi dans les obligations d'émetteurs privés émergents à titre de diversification :

- L'univers d'investissement du fonds comprend la dette souveraine émise en devise forte et en devise locale : au moins 50 % de l'actif net du fonds est investi dans la dette souveraine extérieure des pays émergents, libellée dans les devises des pays du G10 (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse) et un maximum de 50 % dans la dette souveraine locale des pays émergents libellée en devises locales (hors pays du G10).

- Il peut également prendre des positions de change tactiques et investir dans la dette d'entreprises à des fins de diversification (maximum de 30 % de son actif net dans la dette émergente privée).

PART DU PIB MONDIAL DES PAYS EMERGENTS FACE AUX PAYS DEVELOPPES



POINT D'ATTENTION Ostrum Global Emerging Bonds permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 3 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

CONFIEZ LA GESTION DE VOTRE INVESTISSEMENT A UNE EQUIPE D'EXPERTS AUX COMPETENCES COMPLEMENTAIRES

L'équipe de gestion en charge de la stratégie de Global Emerging Bonds compte en moyenne plus de 28 années d'expérience sur les marchés financiers, en particulier des marchés des devises, des obligations internationales et de la dette émergente, dont plus de 11 années en commun.

Elle s'appuie également sur une stratéliste dédiée aux marchés émergents ainsi que sur trois plateformes d'analyse Crédit (basées à Paris, Singapour et Des Moines). L'équipe bénéficie des ressources de l'ensemble du département Fixed Income d'Ostrum AM (recherche quantitative, product specialists, traders, etc).

BENEFICIEZ D'UNE GESTION ACTIVE GLOBALE BASEE SUR DES PERSPECTIVES A LONG TERME

Les gérants analysent les principaux indicateurs macro-économiques afin de déterminer l'exposition générale du fonds. Cette étape est suivie d'une analyse de chaque pays qui leur permet de déterminer l'allocation géographique.

L'équipe de gestion sélectionne ensuite les émetteurs les plus attractifs en fonction de leurs fondamentaux et de leur potentiel de rendement (selon les risques identifiés), qu'ils soient libellés en devises fortes ou en devises locales. En adoptant une approche axée sur la valeur, le portefeuille est géré avec une perspective à long terme.



Brigitte
LEBRIS



Sébastien
THENARD



Clothilde
MALAUSSENE

2 QUESTIONS AUX GERANTS D'OSTRUM GLOBAL EMERGING BONDS

Pouvez-vous nous citer une spécificité importante au sein de la gestion du fonds ?

Notre stratégie d'investissement est ce que l'on appelle une gestion « TOP-DOWN ». En effet, nous analysons d'abord le marché ainsi que chaque pays dans sa globalité avant de sélectionner les émetteurs.

Plus particulièrement, nous allons étudier la croissance, l'inflation, la vulnérabilité externe ainsi que la politique fiscale de chaque pays.

Quel est l'intérêt d'intégrer ce fonds au sein d'un portefeuille obligataire ?

Le fonds cherche à combiner recherche de rendement et faible corrélation aux classes d'actifs obligataires traditionnelles. Poche de diversification dans une allocation, le fonds permet à l'investisseur d'optimiser le profil de risque/rendement de son portefeuille.

PROFIL DE RISQUE

Ostrum Global Emerging Bonds n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : crédit, taux d'intérêt, liquidité, contrepartie, marchés émergents, taux de change, concentration géographique et de portefeuille, modifications des lois et/ou des régimes fiscaux, instruments financiers dérivés, investissement en obligations CNH, risque Bond Connect, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment managers International.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 **3** 4 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer l'indice JP Morgan EMBI Global Diversified en dollar ou en euros (couvert) **sur sa période d'investissement minimum recommandée de 3 ans.**

Le JP Morgan EMBI Global Diversified est un indice reflétant la performance des marchés de taux des pays émergents du monde entier.

EN SAVOIR +

TOP-DOWN

Du haut vers le bas.
Approche de gestion privilégiant le scénario macroéconomique duquel découle la répartition globale du fonds entre les différentes possibilités de placements (zones géographiques, puis secteurs) puis dans chaque catégorie la sélection la plus attrayante.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

■ EN SAVOIR +

	Part R/A	Part I/A
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Gestionnaire financier par délégation	Ostrum Asset Management	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis AM Funds	
Classification AMF	Néant	
Risque de perte en capital	Oui	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	3 ans	
Devise de référence	US Dollar	
Indice de référence	Le JP Morgan EMBI Global Diversified suit la performance des marchés de taux des pays émergents mondiaux. Des informations relatives à l'indice JP Morgan EMBI Global Diversified Index sont disponibles sur www.jpmmorgan.com	
Classification SFDR	Article 6	
Proportion minimale : - d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾ - d'investissements durables	0% 0%	
Date de création	04/10/2011	
Code ISIN	LU0935235639	LU0935235043
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE	
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum	2,50 % acquis au réseau distributeur	Néant
Frais de sortie⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. > dont rétrocession au réseau distributeur: 0,69%	0,80%. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,14%
Coûts de transaction	0,9 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons	
Commission de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Produit.	
Modalités de souscription et de rachat	Une action de rachat	
Souscription minimale initiale	Néant	50 000 €
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	13h30	
Indicateur synthétique de risque⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Ce produit financier repose sur l'utilisation d'un indice de référence. Dans une optique de stabilité financière, de protection des clients et de transparence des marchés, les autorités internationales réglementent strictement ces indices, leurs administrateurs et leurs utilisations. Aussi, cet indice peut être amené à subir une modification substantielle ou cesser d'être fourni. En cas de non publication, de disparition ou de modifications substantielles de l'indice de référence, la société de gestion a défini un plan solide conforme à l'article 28, paragraphe 2 du Règlement Benchmark⁽³⁾ pour substituer l'indice par un autre répondant de la meilleure manière possible aux engagements vis-à-vis du client. Ce plan est disponible sur demande auprès la société de gestion du fonds.

Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935235639/detail> (part R) et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935235043/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935235639/detail> (part R) et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935235043/detail> (part I).

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. **(2)** Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. **(3)** Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. Indicateur Synthétique de Risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Document non contractuel. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

Document non contractuel. Achievé de rédiger en février 2023.

Ostrum Global Emerging Bonds est un compartiment de SICAV de droit Luxembourgeois Natixis AM Fund, géré par Natixis Investment Managers International (délégataire : Ostrum Asset Management).

Ostrum Asset Management – Société anonyme au capital de 48 518 602 euros - 525 192 753 RCS Paris Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 18000014. Siège social: 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.ostrum.com

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.